

Communautés de communes et d'agglomération



Communauté d'agglomération

01 Agglopolys - Communauté de l'agglomération de Blois

Communautés de communes

02 : Communauté des Collines du Perche
03 : Communauté du Perche et Haut-Vendômois
04 : Communauté du Pays de Vendôme
05 : Communauté de la Beauce Oratorienne
06 : Communauté Vallées Loir-et-Braye
07 : Communauté du Vendômois Rural
08 : Communauté Beauce et Gâtine
09 : Communauté Beauce et Forêt
10 : Communauté de la Beauce Ligérienne
11 : Communauté du Grand Chambord
12 : Communauté de la Sologne des Etangs
13 : Communauté du Coeur de Sologne
14 : Communauté du Cher à la Loire
15 : Communauté du Val-de-Cher - Controis
16 : Communauté de la Sologne des Rivières
17 : Communauté du Romorantinais et du Monestois

D'après source : Arrêtés préfectoraux au 1/09/15

Communautés d'Agglomération et de Communes

N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre de communes adhérentes	Population municipale en 2012	Modifications de périmètre depuis la création	Ancien statut ou syndicat préexistant
01	"Agglopolys" Communauté de l'agglomération de Blois	2003	48	104 604	+ Cellettes (2004), Saint-Bohaire, Chitenay, Cormeray, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Seur (2005), Averdon, Cour-Cheverny, Menars, Monthou-sur-Bièvre, Les Montils, Saint-Denis-sur-Loire, Sambin, Villerbon (2006), Candé-sur-Beuvron, Cheverny, Valaire (2007) 2012 : fusion avec la communauté de communes Beauce – Val de Cisse et adhésion des communes de Chaumont-sur-Loire et Rilly-sur-Loire + Le Gault-Perche (1994) + Arville, Cormenon et le Plessis-Dorin (2009)	SIVOM créé en 1963 puis communauté de communes en 1999
02	Communauté de communes des Collines du Perche (siège à Mondoubleau)	1993	16	6 313	+ Le Gault-Perche (1994) + Arville, Cormenon et le Plessis-Dorin (2009)	
03	Communauté de communes du Perche et Haut-Vendômois (siège à Fréteval)	2014	23	9 340	2014 : fusion de la communauté de communes du Perche Vendômois et celle du Haut-Vendômois	
04	Communauté de communes du Pays de Vendôme	1993	12	27 962	+ La Ville-aux-Clercs (1996), Danzé, Rahart (1997), Coulommiers-la-Tour (2000) + Faye (2014)	
05	Communauté de communes de la Beauce Oratorienne (siège à Ouzouer-le-Marché)	1999	12	6 843	+ Epieds-en-Beauce, Charsonville (dépt. 45) 2013	
06	Communauté de communes Vallées Loir et Braye (siège à Montoire-sur-le-Loir)	2014	26	13 490	2014 : fusion de la communauté de communes des Coteaux de la Braye et celle du Pays de Ronsard	
07	Communauté de communes du Vendômois Rural (siège à Naveil)	1993	10	6 902	+ Rocé, Villetrun et Villiers-sur-Loir (2014)	
08	Communauté de communes de Beauce et Gâtine (siège à Saint-Amand-Longpré)	2000	18	6 825	+ Authon (2002)	
09	Communauté de communes de Beauce et Forêt (siège à Oucques)	1999	21	6 690	+ Rhodon (2001)	
10	Communauté de communes de la Beauce ligérienne (siège à Mer)	1999	12	13 187		
11	Communauté de communes du Grand Chambord (siège à Bracieux)	2001	17	20 802	+ Courmemin (2010)	
12	Communauté de communes de la Sologne des Etangs (siège à Neung-sur-Beuvron)	2000	11	7 964	+ Dhuizon, Yvoy-le-Marron (2001), Veilleins (2005) - Courmemin (2010)	Syndicat à vocation économique
13	Communauté de communes Cœur de Sologne (siège à Lamotte-Beuvron)	2006	6	10 721		
14	Communauté de communes du Cher à la Loire (siège à Montrichard)	2000	9	13 202	- Chaumont-sur-Loire, Rilly-sur-Loire et Thenay (2012)	
15	Communauté de communes du Val-de-Cher - Controis (siège à Contres)	2014	29	34 606	2014 : fusion de la communauté de communes du Controis et celle de Val-de-Cher St-Aignan + Angé, Gy-en-Sologne, Lassay-sur-Croisne, Meusnes, Rougeou, St-Romain-sur-Cher, Selles-sur-cher, Soings-en-Sologne	
16	Communauté de communes de la Sologne des Rivières (siège à Selles-Saint-Denis)	2003	8	12 145	- Loreux (2012)	Syndicat à vocation économique
17	Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois (siège à Romorantin-Lanthenay)	2009	15	32 090	Fusion de la communauté du Romorantinais et celle de La Chapelle-Montmartin, St-Loup et St-Julien-sur-Cher (2009) + Loreux (2012) + Billy, Gièvres et Mur-de-Sologne (2014)	

Communauté d'agglomération

Compétences confiées à la communauté d'agglomération

Nom de l'établissement	Fiscalité*	Compétences obligatoires	Compétences optionnelles	Compétences supplémentaires
01 Agglopolys - Communauté d'agglomération de Blois	FPU	<p>Développement économique</p> <p>Aménagement de l'espace communautaire</p> <p>Equilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire</p> <p>Politique de la ville dans la communauté</p>	<p>Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire</p> <p>Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores ; élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés ; soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, étude de zone de développement éolien</p> <p>Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire</p> <p>Compétences optionnelles exercées à titre facultatif :</p> <p>Action sociale d'intérêt communautaire (CIAS)</p> <p>Assainissement des eaux usées collectif et non collectif</p>	<p>Mise en place et gestion d'une fourrière automobile</p> <p>Définition et mise en œuvre d'une politique de tourisme d'intérêt communautaire</p> <p>Organisation et gestion des aires d'accueil des gens du voyage</p> <p>Aménagement, entretien et gestion de refuges-fourrières pour animaux ; capture des animaux errants et/ou dangereux, des cadavres d'animaux sur le domaine public</p> <p>Information jeunesse</p> <p>Enseignements musical et artistique d'intérêt communautaire</p> <p>Création et gestion d'un crématorium d'intérêt communautaire</p> <p>Soutien à l'enseignement supérieur par la conduite d'actions reconnues d'intérêt communautaire</p> <p>Encouragement et soutien aux démarches pluri-communales en matière de plans locaux d'urbanisme</p> <p>Mise en place de la numérisation du cadastre et gestion</p>

*FPU : Fiscalité professionnelle unique

Communautés de Communes

Deux groupes de compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique

Compétences confiées aux communautés de communes (en plus des compétences obligatoires)

Nom de l'établissement	Fiscalité*	Compétences optionnelles**						Compétences facultatives***					
		Protection et mise en valeur de l'environnement dont déchets	Politique du logement et du cadre de vie	Création, aménagement et entretien de la voirie	Equipements scolaires, sportifs et culturels	Action sociale	SPANC	Tourisme Loisirs	Enfance jeunesse	TIC	Autres		
02 Communauté de communes des Collines du Perche	FM	✓		✓		✓	✓	✓		(✓)	✓	✓	✓
03 Communauté de communes du Perche et Haut-Vendômois	FPU	✓	✓	✓			✓		✓			✓	✓
04 Communauté de communes du Pays de Vendôme	FM	✓	✓	✓		✓	(✓)	CIAS	✓	✓	✓	✓	✓
05 Communauté de communes de la Beauce Oratorienne	FPU	✓	✓	✓		✓	✓	(✓)	✓		✓	✓	✓
06 Communauté de communes Vallées Loir et Braye	FPU	✓		✓		✓	✓	(✓)	✓	✓		✓	✓
07 Communauté de communes du Vendômois Rural	FPU	✓	✓	✓		✓	(✓)	✓	✓			✓	✓
08 Communauté de communes Beauce et Gâtine	FPU	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓			✓	✓
09 Communauté de communes Beauce et Forêt	FPU	✓	✓	✓		✓	✓		✓			✓	✓
10 Communauté de communes de la Beauce Ligérienne	FPU	✓	✓	✓		✓		(✓)	(✓)	✓	✓	✓	✓
11 Communauté de communes du Grand Chambord	FPU	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
12 Communauté de communes de la Sologne des Etangs	FPU	✓	✓	✓		✓	✓	CIAS		✓		✓	✓
13 Communauté de communes Cœur de Sologne	FPU	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓		✓	
14 Communauté de communes du Cher à la Loire	FPU	✓	✓	✓		✓	✓		(✓)	✓		✓	✓
15 Communauté de communes du Val-de-Cher - Controis	FPU	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓
16 Communauté de communes de la Sologne des Rivières	FPU	✓	✓	✓			(✓)	✓	✓	✓	✓	✓	
17 Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois	FPU			✓		✓				✓		✓	✓

*FPU : fiscalité professionnelle unique ; FM : fiscalité mixte

** Pour les compétences optionnelles : ✓ groupe de compétences retenu

(✓) compétence prise, pour tout ou partie, de façon facultative

*** La compétence SPANC (service public d'assainissement non collectif) peut être prise de manière facultative ou dans le cadre de la protection de l'environnement. La compétence tourisme est parfois inscrite en développement économique.